

Séance spéciale du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 3 décembre 2007 à 19h30, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Jean-Guy Lafaille, délégué à la voirie - district #1
 Denis Gravel, délégué à l'administration - district #2
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3
 Robert Beauchamp, délégué au transport - district #4
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs - district #6

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Pavage – rue André-Soucy (entre la 50^e et la 51^e Avenue)/adoption de la soumission
- 3.- Travaux d'égouts, d'aqueduc et pavage – rue André-Soucy (entre la 50^e et la 51^e Avenue/surveillance des travaux/mandat
- 4.- Levée de la séance

07-11-214

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
 et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07-11-215

PAVAGE – RUE ANDRÉ-SOUCY (ENTRE LA 50^E ET LA 51^E AVENUE)/ ADOPTION DE LA SOUMISSION

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-Calumet a demandé des soumissions par invitation pour des travaux de pavage sur la rue André-Soucy, entre la 50^e et la 51^e Avenue;

ATTENDU QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

ASPHALTE J.J. LAUZON LTÉE	28 927,35 \$
JOCELYN DUFRESNE INC.	30 014,43 \$

ATTENDU QUE la soumission de la firme ASPHALTE J.J. LAUZON LTÉE, au montant de 28 927,35 \$, s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
 Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

131

QUE la soumission de la firme ASPHALTE J.J. LAUZON LTÉE, au montant de 28 927,35 \$ pour les travaux de pavage sur la rue André-Soucy, entre la 50^e et la 51^e Avenue, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07-11-216

TRAVAUX D'ÉGOUTS, D'AQUEDUC ET PAVAGE – RUE ANDRÉ-SOUCY
(ENTRE LA 50^E ET LA 51^E AVENUE/SURVEILLANCE DES
TRAVAUX/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

DE mandater la firme Projeco Associés Groupe conseil Ltée, pour les services professionnels requis pour la surveillance des travaux d'égouts, d'aqueduc et de pavage sur la rue André-Soucy, entre la 50^e et la 51^e Avenue, et pour un montant forfaitaire de 5 000,00 \$ (dépenses et taxes en sus), tel que décrit dans l'offre de service datée du 23 novembre 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

07-11-217

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QU'À 19h38, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale